

RPI DE MARCILLE-RAOUL – ST REMY DU PLAIN

CONSEIL DE RÉSEAU du jeudi 25 juin 2026 – 18h30

PRÉSENTS

- Les directeur et directrice des écoles : M. Arzel et Mme Mondjollian,
- Le maire de Marcillé-Raoul, Mr Nguyen représenté par Mr Mouchoux,
- Le maire de Saint Rémy du Plain, Mr Prioul, représenté par Mme Meignan,
- Les enseignants des écoles : Mmes Penot, Marsal, N’Gassa, Troppée, Cherel, Signol,
- Les représentants des parents d’élèves titulaires (école de St Rémy du Plain) :
Mmes Sinay, Strée Le Gallais, Pin,
- Les représentants des parents d’élèves titulaires (école de Marcillé Raoul) :
Mmes Sinay, Groult Perrier, M. Ernoul,
- Les agentes communales :
- Les AESH :
- La responsable de l’accueil de loisirs : Mme Haudebert

ABSENTS EXCUSÉS

- Madame Beuve, Inspectrice de l’Éducation Nationale,
- Les maires, Mr Nguyen
- Les enseignantes : Mmes Condette, Le Bars Kerampran,
- RDPE : Mmes Arcadias, Beaugendre, Provost
- Les agentes communales : Mmes Baudot, Poufon, Mathieu, Demange, L’Honoré, Glaharic, Malhomme,
- Les AESH : Mmes Leblay, Duret, Thébault, Le Minous, Mr Blot
- La responsable de l’accueil de loisirs : Mme Haudebert

1. Mouvement du personnel
2. Bilan des projets scolaires du dernier trimestre
3. Effectif scolaire prévisionnel : Rentrée 2026
4. Label égalité filles-garçons
5. Sécurité
6. Entretien des écoles
7. Vote électronique des RDPE : automne 2026
8. Questions diverses

1. Mouvement du personnel

-Enseignants :

*Mme Le Bars Kerampran s'offre d'autres opportunités professionnelles : elle n'assurera pas la décharge de Mr Arzel l'année prochaine.

*Décharge et compléments de service : Mme Penot pourra-t-elle continuer à compléter Mme Mondjollian et Mme Signol ?

Mr Juhel pourra-t-il continuer à compléter Mme Troppé ?

*AESH :

Mme Le Minous, Mme Duret, Mme Thébault et Mr Blot poursuivront-ils leur mission au sein du RPI.

2. Bilan des projets scolaires du dernier trimestre

=> Il s'agit d'un rappel des actions menées et du rajout de quelques actions au cours de l'année scolaire. Si besoin, se référer au premier conseil d'école qui a eu lieu le 14 novembre 2024, disponible sur le site internet de l'école.

A Saint Rémy :

* Le cycle de natation des CP : ils devaient bénéficier en ce moment même et comme l'année passée de séances réparties sur deux semaines, tous les jours, durant ces 2 dernières semaines de l'année. La canicule ne nous a pas permis d'autoriser les déplacements durant la première semaine de ce cycle.

Le projet musique des CP s'est terminé mi-mai et un spectacle a été présenté aux familles le 9 juin dernier.

Le projet "Savoir rouler à vélo" a été lui aussi impacté par la canicule : 7 séances de 2h devaient avoir lieu sur les mois de mai et juin. Les séances du mois de mai ont permis aux CP d'apprendre à manier leur vélo, connaître le code de la route, apprendre à rouler en groupe.

* Les visites à la Médiathèque de Bazouges, doublées de séances avec l'association Superflux, ont été maintenues durant l'année : à 2 reprises pour chaque classe.

* Un spectacle de fin d'année, cette fois de marionnettes, a été offert par l'APE à l'ensemble des classes ce mardi. Nous avons choisi de le maintenir malgré les effectifs diminués dus à la canicule afin de ne léser ni les élèves présents ni le prestataire. Ce dernier qui plus est, nous a offert une très belle et très poétique prestation.

* Le cross de l'école a eu lieu le 29 mai sur le site de St Rémy.

* Sortie pour les classes de la TPS aux CE1-CE2 au zoo de La Bourbansais le 18 juin.

* Visite de la classe de CE1 par les CP le mardi 16 juin.

* le Maternathlon a été réitéré le 16 juin, avec le concours de la coordinatrice du REP, Mme Boucher-Oger, et des animateurs sportifs, au gymnase de Tremblay, en compagnie des classes de l'école de Chauvigné.

* La visite des futures classes des élèves du site de St Rémy aura lieu prochainement (30/06).

* L' « école du dehors » est toujours d'actualité, dans toutes les classes, selon les possibilités des différents niveaux.

La classe de MS-GS de Mme Ngassa a bénéficié de 2 séances avec Mme Armelle Bescond du REEPF : nous avons travaillé sur les arbres et les oiseaux.

Mme Bescond est également intervenu dans le cadre d'un travail en commun entre les classes de TPS-PS et les CE1-Ce2 de M ; Arzel : les différentes dimensions de notre environnement ont été observées (biodiversité, micro-vie, chants d'oiseaux, etc.).

Les CE sont venus à St Rémy, les TPS-PS ont bénéficié d'une séance seuls à St Rémy.

La canicule ne nous a malheureusement pas permis de profiter d'une séance des TPS-PS chez les CE.

* Le potager partagé des TPS-PS est toujours en place, même si la météo, soit trop pluvieuse, soit trop chaude, n'aide pas à la survie de nos plants.

Nous remercions tous nos donateurs et partenaires.

A Marcillé :

- * Suite et fin des cercles conteurs avec l'intervention de Séverine Arbib pour les 4 classes (il s'agissait de la 2^e année où cette prestation était reconduite).
 - * Suite et fin du cycle natation pour les CM1-CM2.
 - * Pratique de l'ultimate à la salle de Bazouges avec intervenant sportif pour la classe de Mme Signol.
 - * Suite et fin (prématurée) de l'action musique.
 - * Vendredi 20 mars : journée de sensibilisation au handisport pour les CM1 à la salle de Bazouges avec intervenant sportif.
 - * Suite et fin de la sensibilisation à l'environnement avec le programme Carbon sco'ère pour les CM1-CM2.
 - * Participation avec la classe de Mme Mondjollian à la classe du dehors pour les CE1-CE2 de Mr Arzel (une sortie à St Rémy, l'autre à Marcillé, cette dernière ayant été annulée pour intempéries).
 - * Défi lecture pour les CM2 – 20 mai (en lien avec le collège).
 - * Défi maths pour les CM1-CM2 – 2 juin (en lien avec le collège).
 - * Activités à la Médiathèque de Bazouges et avec l'association Superflux pour les deux classes de CE1-CE2 – 12 juin.
 - * Sortie à Saint Malo pour les deux classes de CM1-CM2.
 - * Intégration des futurs CE1 pour découvrir le site de Marcillé – 16 juin.
 - * Sortie au zoo de la Bourbansais pour les deux classes de CE1-CE2 avec les 4 classes de St Rémy.
 - * Cross – 19 juin (45 minutes à 1h).
 - * Intervention de la gendarmerie pour la sensibilisation à la sécurité routière en vélo, à la salle des fêtes.
- A noter que trois élèves ont manqué de respect à leur enseignante et aux gendarmes.

Des photos des activités sont disponibles sur le site internet de l'école :

<https://ecoles-rpi-marcilleraoul-stremyduplain.ac-rennes.fr/>

3. Effectif scolaire prévisionnel : Rentrée 2026

Saint Rémy				Marcillé			
TPS-PS	MS-GS	MS-GS	CP	CE1-CE2	CE1-CE2	CM1-CM2	CM1-CM2
De 19 à 24	14	15	11	14	13	13	12
De 59 à 64				52			
Total général 111 - 116							

=> Comme mentionné, il ne s'agit que d'un prévisionnel. Les effectifs sont susceptibles d'évoluer en juillet et août par des départs et arrivées de familles pouvant affecter plusieurs classes ou un niveau spécifiquement.

4. Label égalité filles-garçons

Pour quoi ?

=> Pour obtenir un moyen de valoriser et structurer un engagement en faveur de l'égalité filles-garçons, et plus de lisibilité dans les actions menées dans l'établissement (culture du respect, lutte contre les stéréotypes de genre, prévention des violences sexistes et sexuelles, orientation scolaire moins marquée par les stéréotypes).

Ce que cela valorise ?

=> montrer une dynamique engagée sur l'égalité.

Le label s'appuie sur 5 leviers :

- pilotage de l'école
- formation
- politique éducative
- pratiques pédagogiques
- partenaires et rayonnement

En pratique ?

=> L'équipe de Saint Rémy s'est positionné pour candidater cette année.

=> L'équipe de Marcillé a préféré consolider ses positions en s'appuyant sur un ensemble d'actions pour l'année 2026-2027 et candidater l'année prochaine.

5. Sécurité

A Saint Rémy :

un troisième exercice incendie, inopiné celui-ci, avec la complicité de la mairie que je remercie, a eu lieu le 26 mai dernier.

Les conclusions ont été transmises en mairie et ont fait l'objet d'un enregistrement comme il se doit sur la plateforme consacrée de l'Éducation Nationale.

Nous savons d'ores et déjà que l'absence d'équipement sur tout le site, asservi à l'alarme, ne permet pas de prévenir depuis la cour du bas et fait utiliser la cloche de la cour du haut. Cet éventuel signal installé dans le bâtiment principal de la cour du haut devrait être entendu en salle de motricité et inversement, sauf si celui de la salle de motricité est installé au dehors et alors entendu de toute part.

A Marcillé :

RAS

6. Entretien des écoles

A Saint Rémy :

Liste déjà transmise en mairie dont :

* Dans la classe des TPS-PS : les travaux de réfection comprenant dortoir, passage et escalier en classe ont été terminés en tout début d'année grâce à l'aide des agents communaux et des artisans doublement mobilisés pour la rentrée.

Nous tenons à remercier la mairie pour son implication dans l'amélioration des lieux de vie de nos élèves. Des portes de placards sur des meubles de classe sont prévues afin de finaliser leur mise en sécurité. Dans le dortoir, l'installation de tête de lits personnalisées en finira la décoration.

* Dans la classe des MS-GS de Mme Marsal : installer deux étagères supplémentaires au-dessus du bureau de l'ATSEM pour y ranger des classeurs A4.

* Dans le hall : quelles pistes pour empêcher les fortes chaleurs créées par les baies vitrées de mai à juillet ? Qu'en est-il d'une possible isolation extérieure de la porte vitrée qui donne sur la rue des acacias (cette porte de secours ne sert jamais comme évacuation) ?

Organiser la peinture de cette porte comme de toutes les fenêtres de l'école avec du Blanc de Meudon à partir de juin serait-il envisageable ?

* Cour du bas : présence récurrente des pigeons et de leurs nombreuses déjections sous le préau, un composteur pourrait-il être installé, uniquement pour l'école, pour donner suite au projet déchets, comme une réserve d'eau pour l'arrosage ?.

Serait-il possible d'envisager qu'une bande de cour de 2 mètres (?) le long du mur qui donne sur la rue des acacias soit débitumée, engazonnée et plantée d'arbres à croissance rapide (sauf devant le grand portail rouge qui sert d'accès aux véhicules de secours) ?

* Pour l'école : le projet d'enseigne de l' « Ecole des marronniers », est toujours à l'étude.

* La réflexion autour de l'amélioration des cours se poursuit grâce au soutien de la mairie notamment pour la plantation d'arbres et la création d'un préau sur la cour du haut.

* Planter plusieurs autres arbres fruitiers et construire un abri contre la pluie (style carport?) dans le parc qui sert à l'école du dehors (qui pourrait aussi servir comme cour de récréation en cas de fortes chaleurs) pourrait-il être à l'étude ?

A Marcillé :

=> une liste de petits travaux a été transmise à la mairie (évacuation des bouches d'égout, carré potager, mesures contre la chaleur).

7. Vote électronique des RDPE : automne 2026

Le conseiller pédagogique aux usages du numérique nous saisit sur la question suivante :

« Dans la perspective des élections des représentants des parents d'élèves prévues à l'automne 2026, il est recommandé aux directrices et directeurs d'école d'inscrire à l'ordre du jour du dernier conseil d'école de l'année un point relatif à l'éventuelle mise en place du vote électronique.

Ce temps d'échange permettra d'informer la communauté éducative et de préparer les décisions à venir, dans l'attente des précisions officielles sur les modalités possibles de mise en œuvre. »

2 solutions sont à l'étude à ce jour :



AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
-possible augmentation de la participation -faire gagner du temps, notamment au dépouillement -réduire l'usage du papier -résultats rapides	-mise en place possiblement chère -niveau d'équipement et d'aisance informatiques des familles -sécurité et confidentialité des données

=> Il est procédé à titre consultatif, à un vote à main levée pour déterminer si le conseil est favorable au vote électronique uniquement dans la mesure où l'Académie l'autorise :

parmi tous les membres présents, toutes les personnes présentes sont favorables au vote électronique sauf les représentants des mairies qui ne se prononcent pas.

8. Questions diverses

=> Les directeurs d'école rappellent que seules les questions traitant à la vie collective seront traitées. Toute demande concernant une situation entre un enfant et l'enseignant relèvent de la communication entre l'enseignant et la famille concernée.

Tenue vestimentaire :

- le règlement intérieur indique qu'une tenue correcte est exigée ; dans ce cadre, les débardeurs à fines bretelles sont ils autorisés au sein de l'école ?

=> Cette tenue n'est effectivement pas autorisée par le règlement.

Exception (ponctuelle) : vague de chaleur.

Préparation de la rentrée scolaire :

- la liste du matériel scolaire à fournir pour l'école de Marcillé sera communiquée aux familles à quel moment ?

=> L'équipe a revu la liste des fournitures la semaine dernière. Le document sera imprimé et envoyé par mail prochainement. Les directeurs rappellent que la liste des fournitures de l'année en cours est disponible sur le site internet de l'école.

- une visite de l'école de Marcillé pourrait-elle avoir lieu pour les futurs parents d'élèves de CE1 ?

=> Non. Rappelons qu'il est organisé tous les ans une demi-journée d'intégration des CP dans les classes de CE1.

Il y a plusieurs années, une visite a été proposée aux élèves et parents dans cet objectif (un mercredi ou un samedi / matin ou après-midi, en juin, pour découvrir la classe et le site). Les deux premières années, cela a bien fonctionné.

La troisième année, il y avait peu de parents, les messages de retour étant, en substance, que le futur CE1 s'était bien projeté et qu'il n'était pas nécessaire de se déplacer sur site.

De plus, il y a eu des reproches envers les autres enseignantes qui n'étaient pas présentes ces jours-là, alors que Mr Arzel le faisait sur temps personnel.

De plus, lors de la rentrée, les élèves ont une rentrée échelonnée. Cela permet lors de ce moment partagé, que les familles investissent les deux classes de CE1-CE2 et discutent avec les enseignants.

Une information sur les horaires des navettes pourrait-elle être faite aux parents ?

=> Cette information figure en mairie, sur le site internet de l'école et sur les documents de rentrée.

M. ARZEL
Directeur de l'école de Marcillé-Raoul

Mme MONDJOLIAN
Directrice de l'école de St Rémy du Plain